

Guide du requérant et du mandataire

**Service en ligne du programme de la
taxe sur l'essence et de la contribution
du Québec – volet Programmation de
travaux 2014-2018**



Avril 2015

Direction générale des infrastructures

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Dépôt légal – Avril 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

978-2-550-72730-9 (3^e édition, PDF seulement)

978-2-550-66383-6 (2^{ième} édition, PDF seulement)

978-2-550-62182-9 (1^{ière} édition)

© Gouvernement du Québec – 2015

Ce document ne répond pas au Standard d'accessibilité d'un document téléchargeable, si vous éprouvez des problèmes à le consulter, veuillez contacter le service à la clientèle de la Direction générale des infrastructures au numéro de téléphone 418 691-2005, poste 3862

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
2	CONTEXTE.....	2
3	MODALITÉS ET ÉCHÉANCE	3
4	DÉMARRAGE DE L'APPLICATION.....	4
	4.1 PRÉALABLE	4
	4.2 AUTHENTIFICATION.....	5
	4.3 ACCUEIL DU SERVICE EN LIGNE DE LA TECQ-3	8
5	BANDEAU	9
	5.1 BARRE DE MENUS PRINCIPALE	9
	5.1.1 Recherche	9
	5.1.2 Utilitaires	9
	5.1.3 Foire aux questions (FAQ).....	9
	5.1.4 Mon profil.....	9
	5.1.5 Aide en ligne.....	9
	5.2 FIL D'ARIANE.....	10
	5.3 CRÉER UNE PROGRAMMATION DE TRAVAUX	11
	5.4 CONSULTER UNE PROGRAMMATION DE TRAVAUX.....	12
6	PROGRAMMATION DE TRAVAUX.....	13
	ÉTAPE 1 – VÉRIFIER LES DONNÉES DU « BILAN ».....	14
	ÉTAPE 2 – SAISIR LES DONNÉES DES TRAVAUX PRIORITAIRES À RÉALISER (PRIORITÉS 1, 2, 3 ET 4)	15
	TRAVAUX PRIORITÉ 1.....	15
	TRAVAUX PRIORITÉ 2.....	15
	TRAVAUX PRIORITÉ 3.....	16
	TRAVAUX PRIORITÉ 4.....	16
	6.1 OPÉRATIONS POSSIBLES À PARTIR DE L'ONGLET TRAVAUX POUR LES PRIORITÉS 1 À 4.....	17
	6.1.1 Ajouter un projet	17
	6.1.2 Consulter/modifier un projet.....	19
	6.1.3 Particularités du sous-onglet Travaux priorité 3.....	20
	6.1.4 Ajouter une conduite	21
	6.2 DOCUMENTS JOINTS.....	22

6.2.1	Joindre un document.....	23
ÉTAPE 3 – TRANSMETTRE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX AU MINISTÈRE		24
6.3	TRANSMISSION DE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX.....	25
6.3.1	Ajouter/consulter/modifier les coordonnées d'un répondant.....	25
6.3.2	Joindre la résolution	28
6.3.3	Transmettre la programmation de travaux.....	28
ÉTAPE 4 – CONSULTER LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX APPROUVÉE.....		29
7	IMPRIMER LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX	30

1 INTRODUCTION

Le service en ligne du programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2014) – volet Programmation de travaux du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) est une application interactive sécurisée créée à l'usage des municipalités et de leur mandataire.

L'application permet de saisir et de transmettre électroniquement une programmation de travaux constituée de la liste des travaux prioritaires à réaliser par une municipalité, au moyen d'un accès sécurisé.

Chaque page du service électronique s'accompagne d'une aide en ligne rapidement accessible, indiquant comment exécuter les opérations de la page en cours. Au-delà de cette aide, le présent guide d'utilisation expose l'ensemble de la démarche à réaliser pour saisir et transmettre une programmation de travaux au Ministère.

2 CONTEXTE

Le programme de la TECQ a été instauré pour permettre le transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec aux municipalités afin qu'elles puissent réaliser des travaux de construction et de réfection d'infrastructures, d'eau potable, d'eaux usées et de voirie.

Si vous désirez en savoir davantage sur les modalités de transfert du programme, reportez-vous au *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018*

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/infrastructures/programme_transfert/guide_modalites_TECQ_2014-2018.pdf

3 MODALITÉS ET ÉCHÉANCE

Pour obtenir l'aide financière, chaque municipalité doit déposer au MAMOT une programmation de travaux constituée de la liste des travaux prioritaires à réaliser pour les années 2014 à 2018. Les municipalités devront réaliser des travaux ou des dépenses admissibles entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2018.

Une fois par année, avant le 15 octobre, la municipalité est tenue de déposer une programmation de travaux révisée précisant et confirmant les travaux réalisés avant le 30 septembre de l'année en cours. Cette programmation de travaux permettra d'établir ou d'ajuster le versement à venir sur la base des travaux réalisés.

Chaque programmation de travaux doit être transmise électroniquement au Ministère, à partir du service en ligne développé à cet effet.

4 DÉMARRAGE DE L'APPLICATION

4.1 PRÉALABLE

L'application TECQ 2014 est accessible à partir du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR). Pour y accéder, votre organisation doit être, au préalable, inscrite à clicSÉCUR-Entreprises, solution d'authentification gouvernementale utilisée par le Portail. Pour naviguer à travers le PGAMR, chaque utilisateur doit posséder un code d'utilisateur clicSÉCUR-Entreprises ainsi qu'un mot de passe.

- Si votre organisation n'est pas inscrite à clicSÉCUR-Entreprises, vous devez communiquer avec Revenu Québec qui vous indiquera la procédure à suivre pour vous inscrire.
- Si vous ne possédez pas de code d'utilisateur clicSÉCUR-Entreprises, mais que votre organisation est inscrite à la solution gouvernementale, vous devez communiquer avec le responsable des services électroniques (RSÉ) de votre organisation afin qu'il procède à la création de votre code d'utilisateur et de votre mot de passe.

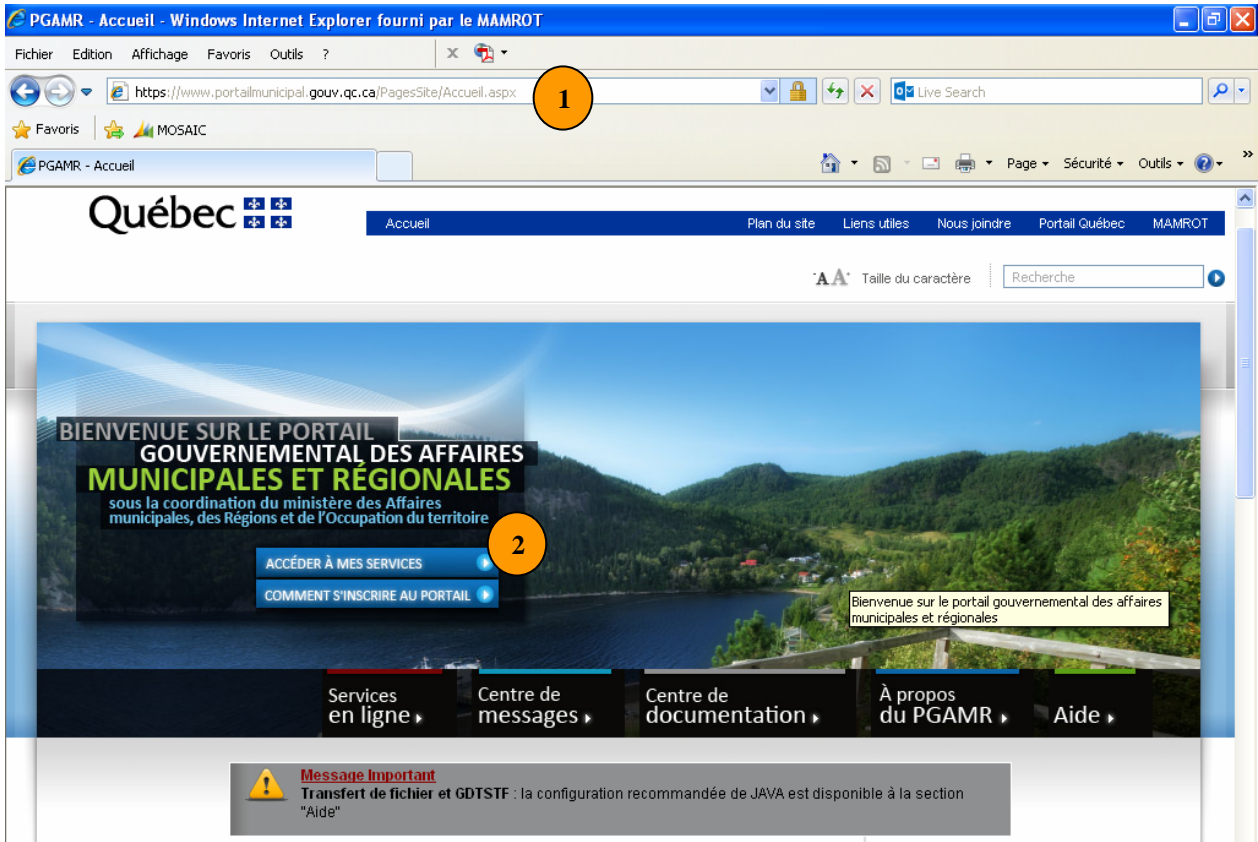
NOTE

Pour toutes questions relatives au fonctionnement du Portail, vous pouvez communiquer avec la Direction générale des opérations régionales et municipales au 418 691-2066.

4.2 AUTHENTIFICATION



L'accès au service en ligne de la TECQ 2014 s'effectue par le biais du PGAMR. La procédure d'authentification est la suivante :

1. **Accédez** à la page d'accueil du PGAMR en vous rendant à l'adresse suivante : www.portailmunicipal.gouv.qc.ca;
2. **Cliquez** sur « Accéder à mes services » afin de vous authentifier;



3. **Saisissez** votre code d'utilisateur clicSÉQR-Entreprises ainsi que votre mot de passe;
4. **Cliquez** sur « Continuer »;

[Nous joindre](#)
[Quitter](#)

16 mars 2015

Authentification de l'utilisateur

Saisie des données d'identification

Vous êtes maintenant à la page d'authentification de **clicSÉQUR** destinée aux **entreprises**.

Assurez-vous que votre ordinateur a la **configuration nécessaire** pour vous permettre d'utiliser les services **clicSÉQUR**.

Une fois authentifié, vous serez redirigé vers le site du ministère ou de l'organisme suivant : Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire.

* Champ obligatoire

Code d'utilisateur* (7 lettres et chiffres)

Mot de passe* (8 à 12 lettres et chiffres)

3
4
Continuer

Tous les renseignements demandés sont **confidentiels**. Il vous revient de prendre toutes les mesures à votre portée pour utiliser les services dans des conditions de sécurité optimales.

5. **Assurez-vous** que l'authentification dans clicSÉQUR-Entreprises a été réussie en vérifiant que votre nom s'affiche dans le haut de la boîte de dialogue;
6. Dans la section « Mes services en ligne », **sélectionnez** « TECQ 2014 » afin d'accéder au service en ligne du programme.
 - Si l'application TECQ 2014 n'apparaît pas dans la section « Mes services en ligne », vous n'avez pas les droits nécessaires pour accéder au service en ligne de la TECQ 2014. Pour corriger la situation, vous devez vous référer au gestionnaire local des droits d'accès de votre municipalité (si vous êtes un employé de la municipalité) ou au gestionnaire de mandataires de votre point de service (si vous êtes un consultant) afin d'obtenir les droits d'accès nécessaires.

Québec

Accueil Plan du site Liens utiles Nous joindre Portail Québec MAMROT

Bonjour, Jean-François Gagnon **5**

Mandat : Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire

Actions du site Mon profil Fermer la session

BIENVENUE SUR LE PORTAIL GOUVERNEMENTAL DES AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONALES
sous la coordination du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Services en ligne Centre de messages Centre de documentation À propos du PGAMR Aide

Message Important
Transfert de fichier et GDTSTF : la configuration recommandée de JAVA est disponible à la section "Aide"

Bienvenue sur le portail gouvernemental des affaires municipales et régionales

Mes services en ligne [\[Modifier mes favoris\]](#)

- PRIMEAU** Programme d'infrastructures municipales d'eau
- TECO** Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
- TECO2014** Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
- FCCQ** Fonds Chantiers Canada-Québec
- PIOM - Conduites** Programme d'infrastructures Québec-Municipalités Renouvellement de conduites, sous-volet 1.5
- PIOM (av. déc 2014)** Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (Demandes transmises avant le 1er décembre 2014)
- PIOM (Nouveau)** Programme d'infrastructures Québec-Municipalités
- PRECO** Programme de renouvellement des conduites
- SÉSAMM** SÉSAMM - Formulaires financiers et indicateurs
- SIGAT Partage** Projets de partenariat en géomatique
- SOMAE** Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux
- Territoires** Consultation des documents et données d'aménagement du territoire

Services en ligne du PGAMR

- Transfert de fichiers**
 - [Accès au service](#)
- ClicSEOUR Entreprises**
 - [Accès au service](#)

[Tous les services en ligne des ministères et organismes](#)

Centre de documentation

[Pour consulter les documents reliés au PGAMR et aux services en ligne](#)

4.3 ACCUEIL DU SERVICE EN LIGNE DE LA TECQ 2014

Après avoir sélectionné le service en ligne de la TECQ 2014, sa page d'accueil s'affiche. Des renseignements sur les fonctionnalités offertes dans le menu de cette page sont décrits.

Pour accéder au service en ligne de la programmation de travaux :

1. Cliquez sur le lien « Programmation de travaux ».

Programmation de travaux Accueil + Coordonnées Utilitaires Mon profil

Bienvenue au service en ligne du Programme TECQ.
Cette application permet de produire et de transmettre électroniquement, au moyen d'un accès sécurisé, des redditions de comptes et des programmations de travaux au Ministère. Ce service permet également à un auditeur indépendant de produire et de transmettre un rapport d'audit pour une reddition de comptes.

Pour accéder au volet **Programmation de travaux** utiliser le lien suivant :

1 [Programmation de travaux 2014-2018](#)

Le menu ci-haut vous permet d'accéder aux services suivants :

- Coordonnées
- Mon profil
- Utilitaires (réservé à certains profils)

Le menu **Coordonnées** présente les coordonnées de la municipalité, du mandataire et de leurs répondants.

Le menu **Mon profil** présente vos droits d'accès.

Le menu **Utilitaires** peut offrir, selon votre profil, les sous-menus **Registre des droits d'accès**, **Organismes et partenaires** et **La surveillance en direct**.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez consulter le Guide de l'utilisateur du service en ligne TECQ disponible dans l'aide ou encore communiquer avec la Direction générale des infrastructures :

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Direction générale des infrastructures
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2005
Télécopieur : 418 644-8957
Courriel : infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca

5 BANDEAU

Le bandeau du service en ligne TECQ 2014 contient les outils nécessaires pour naviguer dans l'application.

1. Barre de menus principale
2. Fil d'Ariane



5.1 BARRE DE MENUS PRINCIPALE

La barre de menus vous permet de chercher une programmation de travaux, d'accéder à l'utilitaire du Registre des droits d'accès, de consulter la foire aux questions, de consulter votre profil et d'accéder à l'aide en ligne.

5.1.1 Recherche

Ce menu vous permet de faire une recherche pour accéder à une programmation de travaux.

5.1.2 Utilitaires

Ce menu vous permet d'accéder au Registre des droits d'accès permettant de gérer les accès du personnel de votre organisation.

5.1.3 Foire aux questions (FAQ)

Ce menu vous permet de consulter la foire aux questions relative au programme de la TECQ 2014-2018.

5.1.4 Mon profil

Ce menu vous permet de consulter votre profil utilisateur.

5.1.5 Aide en ligne

Ce bouton est présent lorsque de l'aide en ligne est disponible pour la page en cours. En cliquant sur le bouton, une fenêtre s'ouvre automatiquement pour expliquer ce qui doit être fait et la façon de le faire dans la page de l'application en cours.

5.2 FIL D'ARIANE

Le fil d'Ariane indique les pages que vous avez traversées depuis la page d'Accueil. Chaque section du fil d'Ariane est sélectionnable vous permettant ainsi de retourner rapidement dans les pages que vous avez consultées.


Cette page affiche les programmations de travaux associées à votre profil et vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

1. **Consulter/modifier** une programmation de travaux.
 - En sélectionnant une programmation de travaux, la page « Bilan » s'ouvre automatiquement.
2. **Supprimer** une programmation de travaux.
 - La suppression d'une programmation de travaux n'est possible que si cette dernière n'a jamais été transmise au Ministère.
3. **Créer** une programmation de travaux.
 - La création d'une programmation de travaux est possible uniquement si aucune programmation n'est en cours.
 - Cette opération est détaillée au point 6.2.

[Accueil](#) > [Programmation de travaux](#) > [Recherche](#)

Liste des programmations de travaux

2 programmation(s) de travaux trouvée(s) Page : 1

Municipalité (code géographique)	N° dossier	Programme	Version	État	Date de l'état	Supprimer
Québec (23027) 1	023027	TECQ-III	1	Approuvé	2015-02-09	
Québec (23027)	023027	TECQ-III	2	En rédaction	2015-02-16	 2

[→ CRÉER UNE PROGRAMMATION DE TRAVAUX](#) **3**

5.3 CRÉER UNE PROGRAMMATION DE TRAVAUX

1. **Entrez** les renseignements requis dans les champs de la section « Créer une programmation de travaux ».
2. **Cliquez** sur le bouton « Créer une programmation de travaux ».
 - La page « Bilan » s'ouvre automatiquement.

↓ **CRÉER UNE PROGRAMMATION DE TRAVAUX**

* Municipalité Québec **1**

* Programme TECQ-III

2 Créer une programmation de travaux

1 Bilan **2** Travaux **3** Transmission Impression

Calcul du total des investissements à réaliser dans le cadre du programme TECQ-III

A - Population selon le décret de la population pour l'année 2014	2 703
B - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir (A x 28\$)	75 684 \$
C - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir pour la durée du programme (B x 5) ¹	378 420 \$
D - Contribution gouvernementale (montant visé par la programmation de travaux)	1 038 729 \$
E - Total des investissements à réaliser (C + D)	1 417 149 \$

¹ Les travaux prévus pour le seuil d'immobilisations n'ont pas à être indiqués dans la programmation de travaux prioritaires. Ils devront être indiqués uniquement dans la reddition de comptes. Une municipalité qui réalise déjà un seuil dans le cadre d'un autre programme géré par le MAMOT, pour une des années de réalisation du présent programme, n'est pas tenue de réaliser à nouveau un seuil pour cette année.

Investissements prioritaires

Travaux

- ➔ **PRIORITÉ 1 - INSTALLATION, MISE AUX NORMES ET MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX (1 000 000 \$)**
- ➔ **PRIORITÉ 2 - ÉTUDES VISANT À AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (0 \$)**
- ➔ **PRIORITÉ 3 - RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT (0 \$)**
- ➔ **PRIORITÉ 4 - VOIRIE LOCALE, MATIÈRES RÉSIDUELLES, AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (0 \$)**
- ➔ **COÛT TOTAL DES TRAVAUX PRÉVUS - PRIORITÉS 1 À 4 (1 000 000 \$)**

Bilan des investissements prioritaires

Investissements prioritaires prévus	1 000 000 \$
Montant de la contribution gouvernementale	1 038 729 \$
Surplus / déficit	(38 729\$)

NOTE

Il est possible de créer une programmation de travaux seulement si aucune programmation de travaux n'est en cours (en rédaction, en correction ou transmise).

5.4 CONSULTER UNE PROGRAMMATION DE TRAVAUX

Pour un requérant d'une municipalité :

1. **Consultez** la section « Liste des programmations de travaux ».


- En sélectionnant une programmation de travaux, la page « Bilan » s'ouvre automatiquement.

[Accueil](#) > [Programmation de travaux](#) > [Recherche](#)

Liste des programmations de travaux

2 programmation(s) de travaux trouvée(s)

Page : 1

Municipalité (code géographique)	N° dossier	Programme	Version	État	Date de l'état	Supprimer
Québec (23027)	023027	TECQ-III	1	Approuvé	2015-02-09	
Québec (23027)	023027	TECQ-III	2	En rédaction	2015-02-16	

[→ CRÉER UNE PROGRAMMATION DE TRAVAUX](#)

Pour un mandataire :

1. **Consultez** la section « Résultats de recherche ».

- Toutes les programmations de travaux de vos clients s'affichent automatiquement.
- En sélectionnant une programmation de travaux, la page « Bilan » s'ouvre automatiquement.

2. Si vous désirez préciser les résultats de la recherche, utilisez la section « Critères de recherche ».

Critères de recherche

Municipalité

N° de dossier

Programme

État




Date de l'état au

[Réinitialiser](#) [Chercher](#)

Résultats de la recherche

7 programmation(s) de travaux trouvée(s)

Page : 1

Municipalité (code géographique)	N° dossier	Programme	Version	État	Date de l'état	Supprimer
Abercorn (46005)	046005	TECQ-III	1	En rédaction	2015-01-19	
East Hereford (44010)	044010	TECQ-III	1	Transmis	2015-03-13	
Laurier-Station (33060)	033060	TECQ-III	1	Approuvé	2015-02-18	
Laurier-Station (33060)	033060	TECQ-III	2	Approuvé	2015-03-09	
Laurier-Station (33060)	033060	TECQ-III	3	En rédaction	2015-03-13	
Québec (23027)	023027	TECQ-III	1	Approuvé	2015-02-09	
Québec (23027)	023027	TECQ-III	2	En rédaction	2015-02-16	

6 PROGRAMMATION DE TRAVAUX

Cette section du Guide contient toutes les étapes à suivre afin de **vérifier, saisir** les données et **transmettre** au Ministère votre programmation de travaux. Elle vous permet également de consulter les informations financières reliées à une programmation de travaux approuvée.

Le processus est le suivant :

- Étape 1 :** Vérifier les données du « Bilan »
- Étape 2 :** Saisir les données des travaux prioritaires à réaliser (Priorités 1, 2, 3 et 4)
- Étape 3 :** Transmettre la programmation de travaux au Ministère
- Étape 4 :** Consulter la programmation de travaux approuvée

ÉTAPE 1 – VÉRIFIER LES DONNÉES DU « BILAN »

La page « Bilan » affiche de l'information sur la programmation de travaux nouvellement créée pour la période en cours.

Cette page permet de **consulter** les informations suivantes :

1. Le calcul du total des investissements à réaliser;
2. Le bilan des investissements prioritaires selon chaque priorité;

1 Bilan 2 Travaux 3 Transmission Impression

Calcul du total des investissements à réaliser dans le cadre du programme TECQ-III

A - Population selon le décret de la population pour l'année 2014	2 703
B - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir (A x 28\$)	75 684 \$
C - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir pour la durée du programme (B x 5) ¹	378 420 \$
D - Contribution gouvernementale (montant visé par la programmation de travaux)	1 038 729 \$
E - Total des investissements à réaliser (C + D)	1 417 149 \$

1

¹ Les travaux prévus pour le seuil d'immobilisations n'ont pas à être indiqués dans la programmation de travaux prioritaires. Ils devront être indiqués uniquement dans la reddition de comptes. Une municipalité qui réalise déjà un seuil dans le cadre d'un autre programme géré par le MAMOT, pour une des années de réalisation du présent programme, n'est pas tenue de réaliser à nouveau un seuil pour cette année.

Investissements prioritaires

2

Travaux

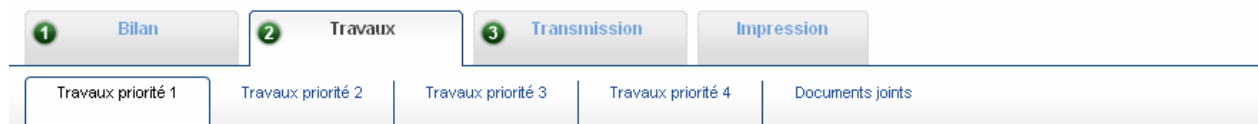
- ➔ PRIORITÉ 1 - INSTALLATION, MISE AUX NORMES ET MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX (800 000 \$)
- ➔ PRIORITÉ 2 - ÉTUDES VISANT À AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (125 000 \$)
- ➔ PRIORITÉ 3 - RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT (0 \$)
- ➔ PRIORITÉ 4 - VOIRIE LOCALE, MATIÈRES RÉSIDUELLES, AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (0 \$)
- ➔ COÛT TOTAL DES TRAVAUX - PRIORITÉS 1 À 4 (925 000 \$)

Bilan des investissements prioritaires

Investissements prioritaires prévus et réalisés	925 000 \$
Montant de la contribution gouvernementale	1 038 729 \$
Surplus / déficit	(113 729\$)

ÉTAPE 2 – SAISIR LES DONNÉES DES TRAVAUX PRIORITAIRES À RÉALISER (PRIORITÉS 1, 2, 3 ET 4)

Pour saisir les données d'une programmation de travaux, vous devez accéder à l'onglet « Travaux » et, de là, choisir l'un ou l'autre des sous-onglets suivants : « Travaux priorité 1 », « Travaux priorité 2 », « Travaux priorité 3 », « Travaux priorité 4 » et « Documents joints ».



TRAVAUX PRIORITÉ 1

Ce sous-onglet vous donne accès à la page sur laquelle seront saisis les travaux prévus et réalisés pour l'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux.

Les travaux priorité 1 comprennent tous les investissements dans les types d'infrastructures suivants :

Eau potable

- Approvisionnement;
- Traitement;
- Distribution;
- Expertise technique.

Eaux usées

- Interception;
- Traitement;
- Collecte;
- Expertise technique.

TRAVAUX PRIORITÉ 2

Ce sous-onglet vous donne accès à la page sur laquelle seront saisis les travaux prévus et réalisés pour les études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales.

Les travaux priorité 2 comprennent tous les investissements dans les types d'infrastructures suivants :

Eau potable

- Amélioration des connaissances;
- Outil de gestion.

Eaux usées

- Amélioration des connaissances;
- Outil de gestion.

TRAVAUX PRIORITÉ 3

Ce sous-onglet vous donne accès à la page sur laquelle seront saisis les travaux prévus et réalisés pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout.

Les travaux priorité 3 comprennent tous les investissements dans les types d'infrastructures suivants :

Eau potable

- Distribution;
- Approvisionnement.

Eaux usées

- Collecte;
- Interception.

TRAVAUX PRIORITÉ 4

Ce sous-onglet vous donne accès à la page sur laquelle seront saisis les travaux prévus et réalisés pour la voirie locale, les infrastructures liées à la gestion des matières résiduelles, les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments ainsi que la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux et d'infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir.

Les travaux priorité 4 comprennent tous les investissements dans les types d'infrastructures suivants :

- Gestion des matières résiduelles;
- Amélioration énergétique;
- Voirie;
- Ouvrages d'art;
- Infrastructure à vocation culturelle;
- Infrastructure à vocation communautaire;
- Infrastructure à vocation sportive/loisir;
- Infrastructure à vocation municipale.

NOTE

À l'intérieur d'une même priorité, si votre projet comprend plus d'un type d'infrastructure, chaque type doit être traité séparément.

6.1 OPÉRATIONS POSSIBLES À PARTIR DE L'ONGLET TRAVAUX POUR LES PRIORITÉS 1 À 4

Les sous-onglets de l'onglet « Travaux » vous donnent accès aux pages qui vous permettent d'effectuer les opérations suivantes :

1. **Ajouter** un projet.
 - Cette opération est détaillée au point 7.1.1.
2. **Consulter/modifier** un projet.
 - Cette opération est détaillée au point 7.1.2.
3. **Supprimer** un projet.
4. **Consulter** le sommaire des coûts d'un projet.

Travaux de priorité 1 - Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

1 projet(s) présent(s) Page : 1

N°	Titre	Localisation	Coût prévu	Coût réalisé	Coût total	Supprimer
1	Mise aux normes d'eau potable	Usine de filtration	800 000 \$	0 \$	800 000 \$	

[Ajouter un projet](#)

Sommaire des coûts

Sous-total par type d'infrastructure	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Coût total
Traitement de l'eau potable	0 \$	800 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	800 000 \$
Coût total	0 \$	800 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	800 000 \$

6.1.1 Ajouter un projet

La procédure pour ajouter un projet est la suivante :

1. **Cliquez** sur le bouton « Ajouter un projet ».
 - Une fenêtre s'ouvrira automatiquement afin de saisir la description des travaux.
2. **Entrez** les renseignements requis dans les champs appropriés. Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque rouge.
 - No : numéro du projet utilisé à la municipalité;
 - Titre : il doit être concis pour permettre l'identification rapide du projet;
 - Localisation : lieu où sont réalisés les travaux (nom de rue, intersection, secteur, etc.);
 - Date de début des travaux : date à laquelle les travaux ont débuté ou débuteront;
 - Type d'infrastructure : type d'infrastructure visé par le projet;
 - Type d'ouvrage : type d'ouvrage visé par le projet;
 - Commentaire : il est possible d'entrer des détails sur les travaux (facultatif);
 - **Coûts du projet**
 S'il s'agit d'un projet prévu, indiquez les coûts des travaux dans la colonne « Prévus » pour chaque exercice financier touché par le projet (incluant tous les travaux connexes).

S'il s'agit d'un projet déjà réalisé au 30 septembre, indiquez les coûts dans la colonne « Réalisés » pour chaque exercice financier touché par le projet (incluant tous les travaux connexes).

Note

Un coût « Prévu » ne peut être saisi pour un exercice financier antérieur.

Un coût « Réalisé » ne peut être saisi pour un exercice financier futur.

3. Cliquez sur le bouton « Sauvegarder ».

- En sauvegardant le projet en cours, il est automatiquement mis à jour dans la liste des projets et la fenêtre de saisie est libérée pour un nouveau projet, ce qui permet l'ajout rapide de plusieurs projets.

1 Bilan 2 Travaux 3 Transmission Impression

Travaux priorité 1 Travaux priorité 2 Travaux priorité 3 Travaux priorité 4 Documents joints

Travaux de priorité 1 - Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

0 projet(s) présent(s) Page : 1

N°	Titre	Localisation	Coût prévu	Coût réalisé	Coût total	Supprimer
Recherche infructueuse suivant les critères spécifiés.						

1 Ajouter un projet

Ajouter un projet

* Champ obligatoire

? N°

* Titre

? * Localisation

? * Date de début des travaux

* Type d'infrastructure

* Type ouvrage

Commentaire

2

* Coût du projet par exercice financier

Exercice financier	Prévu	Réalisé	Total
2014-2015	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	0 \$
2015-2016	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	0 \$
2016-2017	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	0 \$
2017-2018	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	0 \$
2018-2019	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	0 \$
Grand total	0 \$	0 \$	0 \$

3 Fermer Sauvegarder

6.1.2 Consulter/modifier un projet

La procédure pour consulter ou modifier un projet est la suivante :

1. Sélectionnez le projet à modifier dans la liste des projets.

- En sélectionnant un projet, les renseignements déjà saisis apparaissent dans la section du projet sélectionné.
- La modification d'un projet n'est possible que dans une programmation de travaux qui est à l'état « En rédaction » ou « En correction ».

2. Consultez/modifiez les renseignements requis dans les champs appropriés. Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque rouge.

- No : numéro du projet utilisé à la municipalité.
- Titre : il doit être concis pour permettre l'identification rapide du projet.
- Localisation : lieu où sont réalisés les travaux (nom de rue, intersection, secteur, etc.)
- Date de début des travaux : date à laquelle les travaux ont débuté ou débuteront;
- Type d'infrastructure : type d'infrastructure visé par le projet;
- Type d'ouvrage : type d'ouvrage visé par le projet;
- Commentaire : il est possible d'entrer des détails sur les travaux (facultatif);

■ Coûts du projet

S'il s'agit d'un projet prévu, indiquez les coûts des travaux dans la colonne « Prévus » pour chaque exercice financier touché par le projet (incluant tous les travaux connexes).

S'il s'agit d'un projet déjà réalisé au 30 septembre, indiquez les coûts dans la colonne « Réalisés » pour chaque exercice financier touché par le projet (incluant tous les travaux connexes).

Note

Un coût « Prévu » ne peut être saisi pour un exercice financier antérieur.

Un coût « Réalisé » ne peut être saisi pour un exercice financier futur.

3. Cliquez sur le bouton « Sauvegarder ».

- En sauvegardant le projet en cours, il est automatiquement mis à jour dans la liste des projets et la fenêtre de saisie est libérée pour un nouveau projet, ce qui permet l'ajout rapide de plusieurs projets.

Travaux priorité 1
Travaux priorité 2
Travaux priorité 3
Travaux priorité 4
Documents joints

Travaux de priorité 1 - Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

1 projet(s) présent(s) Page : 1

N°	Titre	Localisation	Coût prévu	Coût réalisé	Coût total	Supprimer
1	Mise aux normes d'eau potable	Usine de filtration	800 000 \$	0 \$	800 000 \$	✖

[Ajouter un projet](#)

Mise aux normes d'eau potable 103

* Champ obligatoire

N° 2

* Titre

* Localisation

* Date de début des travaux

* Type d'infrastructure

* Type ouvrage

Commentaire

*** Coût du projet par exercice financier**

Exercice financier	Prévu	Réalisé	Total
2014-2015	0	0	0 \$
2015-2016	800 000	0	800 000 \$
2016-2017	0	0	0 \$
2017-2018	0	0	0 \$
2018-2019	0	0	0 \$
Grand total	800 000 \$	0 \$	800 000 \$

3
Fermer
Sauvegarder

6.1.3 Particularités du sous-onglet Travaux priorité 3

La page du sous-onglet « Travaux priorité 3 » vous permet d'effectuer les deux mêmes opérations décrites précédemment, toutefois les deux opérations suivantes s'ajoutent pour cette priorité :

1. Ajouter une conduite.

- Cette opération est détaillée au point 7.1.4.

2. Supprimer une conduite.

- Notez qu'il doit y avoir au moins une conduite par projet.

Renouvellement de conduites 105

* Champ obligatoire

N°

* Titre

* Localisation

* Date de début des travaux

Utilisation de l'enveloppe de 20 %

Conduite # 1

* Type d'infrastructure

* Type ouvrage

* Longueur (m) 2

✖ [Supprimer cette conduite](#)

Conduite # 2

* Type d'infrastructure

* Type ouvrage

* Longueur (m)

✖ [Supprimer cette conduite](#)

+ [Ajouter une conduite](#) 1

NOTE

Pour les travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et d'égout recommandés au plan d'intervention, indiquez la référence au plan d'intervention dans le champ « Localisation ». (Ex. Rue de l'Église – AQU0008).

6.1.4 Ajouter une conduite

1. Cliquez sur l'hyperlien « Ajouter une conduite ».
 - Un espace apparaîtra automatiquement afin de saisir les informations sur la conduite.
2. Entrez les renseignements requis dans les champs qui apparaissent au-dessus.
 - Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque rouge.
3. Répartissez les coûts entre les types de conduites, si requis.
 - La section Répartition des coûts n'apparaît que si des types d'infrastructures différents ont été saisis pour les conduites d'un même projet.
 - **Attention** : le pourcentage de la répartition des coûts doit totaliser 100 %.
4. Cliquez sur le bouton « Sauvegarder ».
 - En sauvegardant le projet en cours, il est automatiquement mis à jour dans la liste des projets et la fenêtre de saisie est libérée pour un nouveau projet, ce qui permet l'ajout rapide de plusieurs projets.

Renouvellement de conduites 105

* Champ obligatoire

N° 1 Date de début des travaux 2015-05-25

* Titre Renouvellement de conduites Utilisation de l'enveloppe de 20 % oui non

* Localisation 4e Avenue (AQU-EG 372)

Conduite # 1

* Type d'infrastructure Distribution de l'eau potable * Longueur (m) 400

* Type ouvrage Conduites de distribution [Supprimer cette conduite](#)

Conduite # 2

* Type d'infrastructure Collecte des eaux usées et pluviales * Longueur (m) 410

* Type ouvrage Conduites de collecte [Supprimer cette conduite](#)

[Ajouter une conduite](#)

Commentaire

*** Coût du projet par exercice financier**

Exercice financier	Prévu	Réalisé	Total
2014-2015	0	0	0 \$
2015-2016	500 000	0	500 000 \$
2016-2017	400 000	0	400 000 \$
2017-2018	0	0	0 \$
2018-2019	0	0	0 \$
Grand total	900 000 \$	0 \$	900 000 \$

*** Répartition des coûts (%)**

Distribution de l'eau potable 40

Collecte des eaux usées et pluviales 60

[Fermer](#) [Sauvegarder](#)

NOTE

Il n'y a pas de limite au nombre de conduites que l'on peut ajouter.

6.2 DOCUMENTS JOINTS

Ce sous-onglet vous permet de joindre des documents relatifs à votre programmation de travaux que vous jugez pertinent d'ajouter dans le cadre de l'analyse de celle-ci. Les opérations suivantes peuvent être effectuées :

1. **Consulter** un document joint;
2. **Joindre** un document;
 - Cette opération est détaillée à la section 7.2.1.
3. **Supprimer** un document joint.

Cet onglet est facultatif. Il peut être utilisé pour joindre tout document jugé pertinent pour le traitement de la programmation de travaux (exemple : estimation de coûts, plan, etc.).

Documents joints

Liste des documents joints

Nom du document	Volume	Supprimer
Réservoirs.pdf	69 Ko	
Production eau potable - eau de surface.xls	41 Ko	

Document à joindre

Nom du fichier (maximum 15 Mo)

NOTE

Les fonctionnalités d'ajout et de suppression de documents sont possibles tant que la programmation de travaux n'a pas été transmise au Ministère.

6.2.1 Joindre un document

1. **Cliquez** sur le bouton « Parcourir »;
2. **Sélectionnez** le document que vous voulez joindre dans la fenêtre qui apparaît;
3. **Cliquez** sur le bouton « Ouvrir »
 - Assurez-vous que le nom du document apparaît bien dans le champ prévu à cet effet.
4. **Cliquez** sur le bouton « Joindre le document ».

1 Bilan 2 Travaux 3 Transmission Impression

Travaux priorité 1 Travaux priorité 2 Travaux priorité 3 Travaux priorité 4 Documents joints

Cet onglet est facultatif. Il peut être utilisé pour joindre tout document jugé pertinent pour le traitement de la programmation de travaux (exemple : estimation de coûts, plan, etc.).

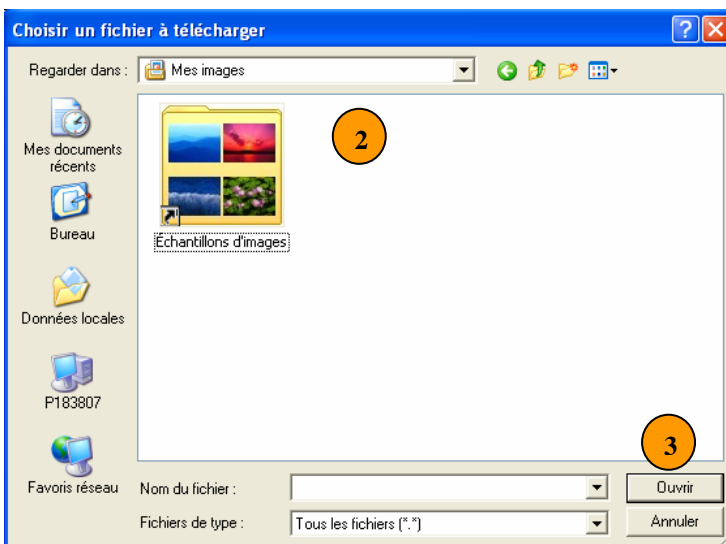
Documents joints

Liste des documents joints

Aucun document

Document à joindre

Nom du fichier (maximum 15 Mo) Parcourir...



ÉTAPE 3 – TRANSMETTRE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX AU MINISTÈRE

La page « Transmission » permet de transmettre électroniquement une programmation de travaux au Ministère. Les étapes sont les suivantes :

1. Ajouter/consulter/modifier les coordonnées d'un répondant;
2. Joindre la résolution du conseil municipal;
3. Transmettre la programmation de travaux.

1 Bilan
2 Travaux
3 Transmission
Impression

* Information obligatoire

Répondant de la municipalité

Nom	<input type="text" value="Mme Nancy Gagnon"/>	Téléphone	<input type="text" value="418-123-3852"/>
Fonction	<input type="text" value="Directrice générale"/>	Courriel	<input type="text" value="ngagnon@ville.ca"/>

[Accéder aux coordonnées](#)

Répondant du mandataire - Programmation de travaux

Nom	<input type="text" value="M. Guillaume Couture"/>	Téléphone	<input type="text" value="418-666-6666 #666"/>
Fonction	<input type="text" value="Ingénieur"/>	Courriel	<input type="text" value="gcouture@conseil.ca"/>

[Accéder aux coordonnées](#)

Joindre la résolution du conseil municipal

* Numérisez la résolution du conseil municipal et joignez-la à la programmation de travaux.

Liste des documents joints

Aucun document

Document à joindre

Nom du fichier (maximum 15 Mo)	<input type="text"/>	<input type="button" value="Parcourir..."/>	2 <input type="button" value="Joindre le document"/>
-----------------------------------	----------------------	---	---

Transmettre la programmation de travaux

Lorsque la résolution a été jointe et que le ou les répondants ont été précisés, vous pouvez transmettre votre programmation de travaux au Ministère en cliquant sur le bouton ci-dessous.

3

24

6.3 TRANSMISSION DE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX

6.3.1 Ajouter/consulter/modifier les coordonnées d'un répondant

Assurez-vous que les coordonnées du répondant sont saisies et qu'elles sont valides. Si ce n'est pas le cas, veuillez les corriger en cliquant sur l'hyperlien « Accéder aux coordonnées ».

1 Bilan	2 Travaux	3 Transmission	Impression
---------	-----------	----------------	------------

* Information obligatoire

Répondant de la municipalité

Nom	M. Pierre Tremblay	Téléphone	418-123-4567 #123
Fonction	Ingénieur	Courriel	municipalite@mun.com

[Accéder aux coordonnées](#)

Répondant du mandataire - Programmation de travaux

Nom	Mme Josée Gagnon	Téléphone	418-321-4321 #456
Fonction	Ingénieure	Courriel	actuel@conseil.com

[Accéder aux coordonnées](#)

1. **Cliquez** sur le bouton « Ajouter » s'il s'agit de la première saisie d'un répondant ou sur les boutons « Remplacer » ou « Modifier » si vous souhaitez remplacer le répondant ou modifier ses coordonnées.
2. **Entrez** les renseignements requis dans les champs de la section Coordonnées du répondant.
3. **Cliquez** sur le bouton « Sauvegarder » pour enregistrer les nouvelles coordonnées ou « Annuler » pour conserver les anciennes coordonnées du répondant.

Municipalité

* Information obligatoire

Coordonnées de la municipalité

Veuillez vérifier l'exactitude des renseignements ci-dessous et communiquer avec la Direction générale des infrastructures au numéro 418 691-2005 ou à l'adresse infrastructures@mamot.gouv.qc.ca pour signaler tout changement.

Nom (code géographique)	Québec (23027)	Téléphone	418-641-6010
Adresse de correspondance	CP 700 Québec G1R 4S9	Télécopieur	418-641-6357
Courriel	renseignements@ville.quebec.qc.ca		

Répondant de la municipalité - Programmation de travaux

* Veuillez inscrire les coordonnées du répondant. Ces renseignements sont obligatoires pour transmettre votre programmation de travaux au Ministère et permettront d'informer le répondant de l'état du dossier.

Nom	M. Pierre Tremblay	Fonction	Ingénieur
Adresse de correspondance	CP 700 Québec G1R 4S9	Téléphone	418-123-4567 #123
Courriel	municipalite@mun.com		

1

Remplacer Modifier

Mandataire **Municipalité** **Coordonnées du répondant**

Répondant de la municipalité

* Champ obligatoire

Veuillez modifier les coordonnées du répondant pour la municipalité " Québec (23027) ". Ces renseignements sont obligatoires et permettront d'informer le répondant de l'état du dossier.

* M. Mme

* Nom

* Prénom

* Fonction

* Téléphone poste

* Courriel **2**

Numéro civique

Rue

Bureau

Case postale

Succursale

* Localité

* Code postal **3**

NOTE

Veuillez porter une attention particulière lorsque vous entrez le courriel du répondant puisqu'il sera utilisé par le Ministère pour communiquer avec ce dernier.

6.3.1.1 Mandataire

Lorsqu'une municipalité a mandaté un consultant par l'intermédiaire du Registre des droits d'accès (RDA), il est obligatoire de remplir la section « Mandataire » avant de transmettre une programmation de travaux. Cette section vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

1. Consulter/modifier les coordonnées de votre organisation.

- Ces coordonnées sont disponibles seulement pour consultation. Si certains renseignements sont erronés, vous devez communiquer avec le Ministère par téléphone, au numéro 418 691-2005, ou par courriel, à l'adresse infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca.

2. Valider les coordonnées du répondant mandaté pour un client en particulier

- Vous devez entrer un répondant pour chacun de vos clients. Pour consulter les informations d'un répondant, sélectionnez d'abord le client désiré.

3. Ajouter/consulter/modifier les coordonnées du répondant mandaté par un client sélectionné.

- L'ajout des coordonnées d'un répondant est détaillé au point 7.3.1.

4. Consulter/modifier les coordonnées de vos clients.

- Cette étape comprend la validation des coordonnées du requérant ainsi que la saisie des renseignements du répondant et des courriels de notification.

Mandataire
Municipalité
4

* Information obligatoire

Coordonnées du mandataire

Veuillez vérifier l'exactitude des renseignements ci-dessous et communiquer avec la Direction générale des infrastructures au numéro 418 691-2005 ou à l'adresse infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca pour signaler tout changement.

1	Nom de l'organisation	Actuel Conseil inc. - Pohénégamook		Téléphone	
	Adresse de correspondance	1269, chemin Guérette Pohénégamook G0L 1J0		Télécopieur	

Sélection du client

Sélection d'un client Québec (23027) ▼

Répondant du mandataire - Programmation de travaux

* Veuillez inscrire les coordonnées du répondant. Ces renseignements sont obligatoires pour transmettre votre programmation de travaux au Ministère et permettront d'informer le répondant de l'état du dossier.

3	Nom	Mme Josée Gagnon		Fonction	Ingénieure
	Adresse de correspondance	1269, chemin Guérette Pohénégamook G0L 1J0		Téléphone	418-321-4321 #456
	Courriel	actuel@conseil.com			

Remplacer
Modifier

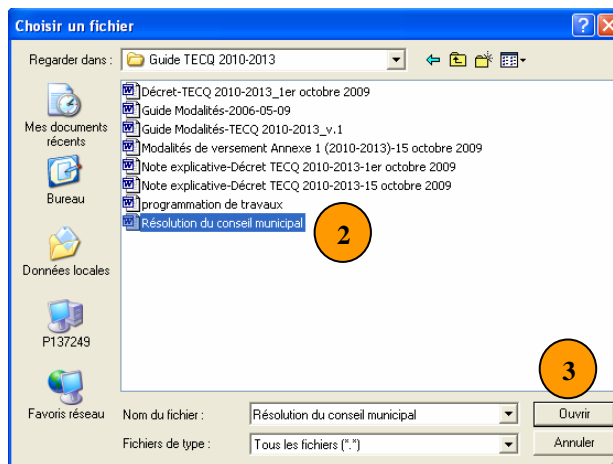
NOTE

En tant que mandataire, afin d'être en mesure de transmettre votre programmation de travaux au Ministère, vous devez saisir les coordonnées du répondant de la municipalité pour laquelle vous êtes mandaté en sélectionnant l'onglet « Municipalité » au haut de la page.

6.3.2 Joindre la résolution

Numérisez la résolution du conseil municipal et effectuez les opérations suivantes :

1. **Cliquez** sur le bouton « Parcourir... »;
2. **Sélectionnez** la résolution de la municipalité que vous devez joindre;
3. **Cliquez** sur le bouton « Ouvrir »;
4. **Cliquez** sur le bouton « Joindre le document ».



6.3.3 Transmettre la programmation de travaux

1. **Cliquez** sur le bouton « Transmettre la programmation de travaux ».
 - Un message de confirmation apparaîtra et le répondant recevra un accusé réception par courriel.







NOTE : Une fois transmise, la programmation de travaux ne peut plus être modifiée.

ÉTAPE 4 – CONSULTER LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX APPROUVÉE

Lorsqu'une programmation de travaux est approuvée, elle demeure accessible en consultation. De plus, les documents d'approbation relatifs à la programmation seront déposés par le MAMOT sous l'onglet «Bilan» et pourront être consultés.

Document d'approbation et calendrier des versements

Liste des documents joints


Nom du document	Volume	Supprimer
 Annexe 1_versements.pdf	7 Ko	
 Lettre d'acceptation TECQ 14-18.pdf	7 Ko	

Document à joindre

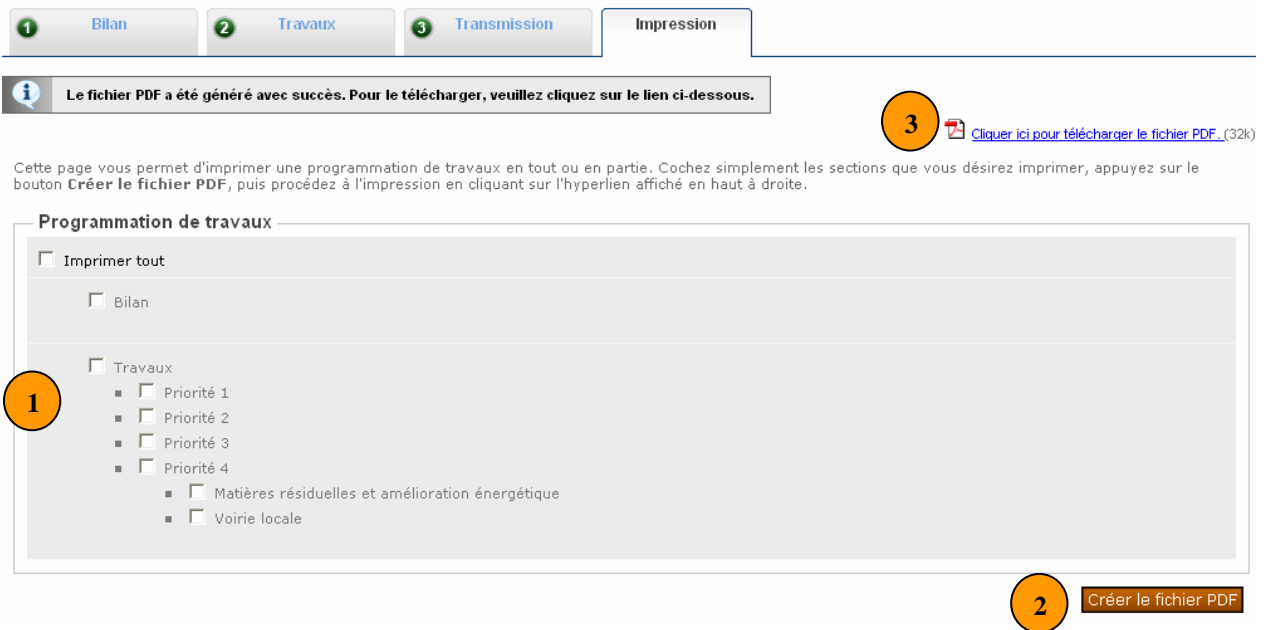
Nom du fichier
(maximum 15 Mo)

7 IMPRIMER LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX


Cette page vous permet d'effectuer les opérations suivantes :


1. **Sélectionner** les pages que vous désirez imprimer en cochant les cases appropriées.
 - La case « Imprimer tout » permet d'imprimer toutes les pages de la programmation de travaux.
2. **Cliquer** sur le bouton « Créer le fichier PDF ».
 - Un hyperlien apparaît en haut de la page vous permettant de télécharger le fichier.
3. **Sélectionner** l'hyperlien  [Cliquer ici pour télécharger le fichier PDF.](#) pour ouvrir ou enregistrer le document.
 - Lors de l'impression du document, il est recommandé de choisir le format de papier 8 1/2 x 14 (légal).

Note : Pour consulter le fichier, vous devez posséder Adobe Acrobat Reader.



1 Bilan 2 Travaux 3 Transmission Impression

 Le fichier PDF a été généré avec succès. Pour le télécharger, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous.

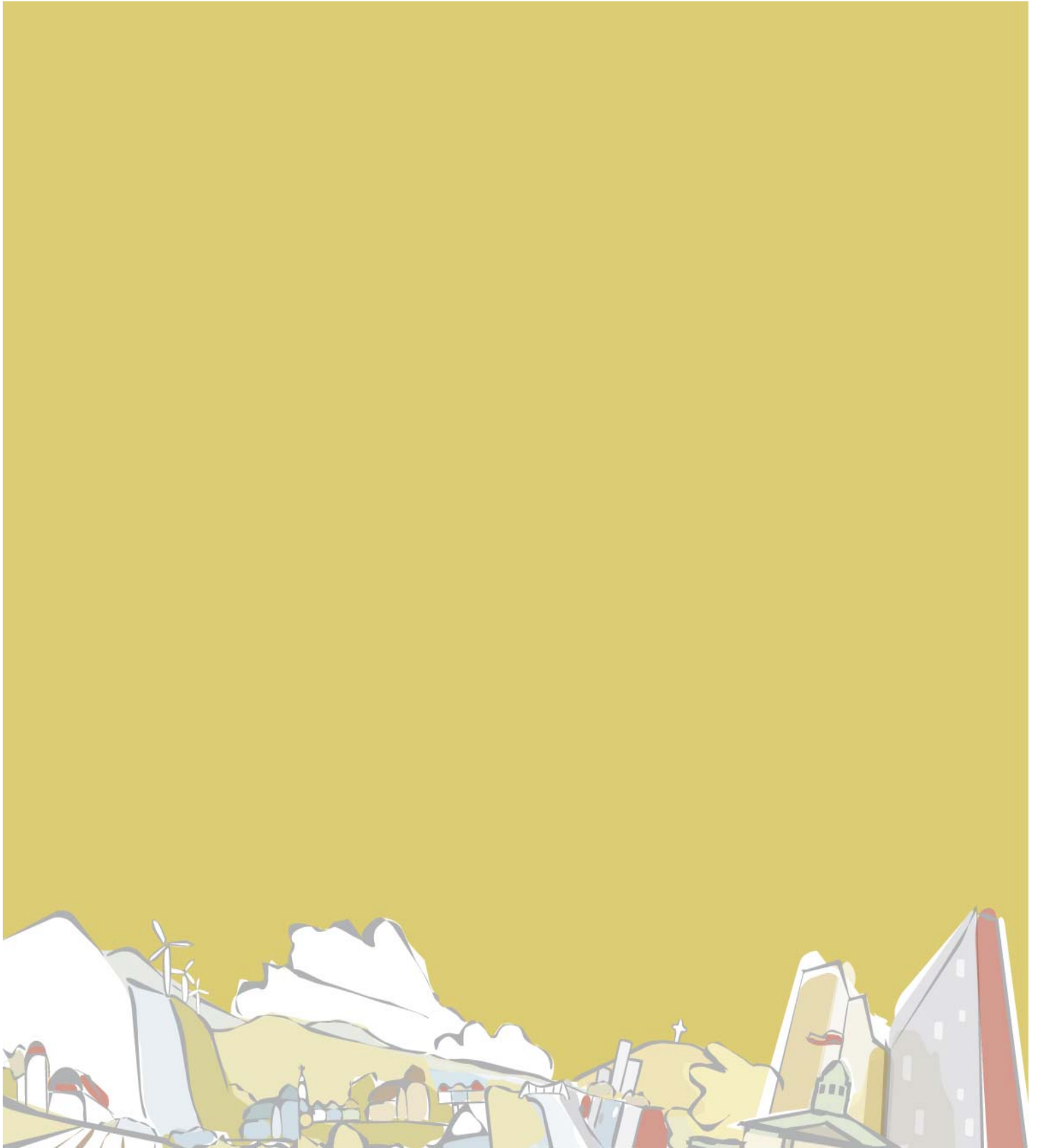
3  [Cliquer ici pour télécharger le fichier PDF. \(32k\)](#)

Cette page vous permet d'imprimer une programmation de travaux en tout ou en partie. Cochez simplement les sections que vous désirez imprimer, appuyez sur le bouton **Créer le fichier PDF**, puis procédez à l'impression en cliquant sur l'hyperlien affiché en haut à droite.

Programmation de travaux

- Imprimer tout
- Bilan
- Travaux
 - Priorité 1
 - Priorité 2
 - Priorité 3
 - Priorité 4
 - Matières résiduelles et amélioration énergétique
 - Voirie locale

2 **Créer le fichier PDF**



**Affaires municipales
et Occupation
du territoire**

Québec 